

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 10 février 2020, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Guillaume Desnoyers, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Messieurs Charles Choquette et Rhéal Grenier sont absents

**ORDRE DU JOUR**

**Points pour délibération**

**1 Assemblée de janvier 2020**

- 1.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 16 janvier, 19 h
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 20 janvier, 20 h

**2 Assemblée du 10 février 2020**

- 2.1 Liste des comptes à payer
  - 2.1.1 Liste des comptes à payer 2019
  - 2.1.2 Liste des comptes à payer 2020

**Période de questions**

**3 Administration générale**

- 3.1 Conseil municipal
  - 3.1.1 Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - 3.1.2 Demande de commandites de divers organismes
  - 3.1.3 Projet de Règlement numéro 854-20 modifiant le règlement numéro 852-19 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité D'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2020
    - Avis de motion
    - Dépôt du projet de règlement
- 3.2 Gestion financière et administrative
  - 3.2.1 Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes
  - 3.2.2 Modernisation du parc informatique
  - 3.2.3 Demande d'affectation au budget 2019

**4 Sécurité publique**

- 4.1 Service des Incendies
  - 4.1.1 Rapports d'événements

**5 Transport & bâtiment**

- 5.1 Voirie & réseau routier
  - 5.1.1 Travaux récurrents : fauchage des abords de chemin, abat-poussière, nivelage des rues, débroussaillage des fossés, balayage de rue, nettoyage des puisards et entretien du gazon terrain de soccer et à la station d'épuration
  - 5.1.2 Avis de motion – Dépôt du projet de règlement numéro 855-20 modifiant le règlement uniformisé de la MRC de Rouville numéro 660-08 concernant la circulation et le stationnement, à l'effet d'y intégrer de nouveaux arrêts obligatoires.
  - 5.1.3 Résultats pour lignage et marquage
  - 5.1.4 Acceptation provisoire des travaux d'un ponceau sur le rang Casimir
  - 5.1.5 Acceptation définitive des travaux, rang Saint-Georges et libération de la retenue
  - 5.1.6 Subvention – Aide à l'entretien des routes locales (PAVL)- 2019
  - 5.1.7 Subvention – Projets particuliers d'amélioration (PPA)
  - 5.1.8 Projet : « Dans ma rue on joue »

**6 Hygiène du milieu**

- 6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration
  - 6.1.1 Changement de vanne de débit au réservoir

**7 Aménagement, urbanisme et développement**

- 7.1.1 Renouvellement du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 7.1.2 Nomination d'un membre au comité de travail concernant les règlements uniformisés
- 7.1.3 Approbation en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration Architecturale (P.I.I.A) – Agrandissement d'une clôture au 356, rue Principale lot 5 979 390
- 7.1.4 Congédiement de Monsieur Alexandre Primeau, inspecteur municipal

**8 Loisirs et culture**

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
  - 8.1.1 Organisation du camp de jour 2020
  - 8.1.2 Organisation pour la saison de soccer mineur
  - 8.1.3 Présentation de la programmation des activités estivales
  - 8.1.4 Demande d'appui et recherche de partenaire pour le projet de patinoire permanente

**Période de questions**

**9 Divers & affaires nouvelles**

- 9.1.1 Travaux de peinture à la bibliothèque
- 9.1.2 Nomination des personnes ou fonctionnaires désignés

**RÉSOLUTION 02-031-20**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JANVIER À 19 H 00**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 janvier à 19 h 00.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-032-20**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER À 20 H 00**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier à 20 h 00 en apportant une modification à la résolution numéro 01-022-20 en changeant le nom de F. Ménard inc. pour Ferme l'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-033-20**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2019**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2019.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Fournisseurs : 43 739,99 \$

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-034-20**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2020**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes

à payer pour l'année 2020.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Déboursés directs :	13 921,65 \$
▪ Fournisseurs :	55 596,78 \$
▪ Salaires :	22 448,50 \$

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

## **DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Yvan Pinsonneault, maire, est déposée à la présente séance ordinaire du Conseil.

## **RÉSOLUTION 02-035-20**

### **DEMANDE DE COMMANDITE DE DIVERS ORGANISMES**

En réponse à la demande d'aide financière reçue depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'appuyer l'organisme suivant :

- Maison Victor Gadbois : Autoriser le prêt de la salle municipale gratuitement le 14 mars 2020 pour un tournoi de poker aux profits de la maison de soins palliatifs Victor-Gadbois. M. Martin Sanscartier sera responsable de l'obtention d'un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, ainsi que de l'entretien ménager de la salle lors de cet évènement.

Adopté à l'unanimité.

## **AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 854-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 852-19 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

M. Guillaume Desnoyers donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de Règlement numéro 854-20 modifiant le règlement numéro 852-19 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2020.

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 854-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 852-19 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020**

M. Guillaume Desnoyers dépose le projet de Règlement numéro 854-20 modifiant le règlement numéro 852-19 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2020

**RÉSOLUTION 02-036-20  
VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que soient transmis à la MRC de Rouville les dossiers dont les immeubles sont affectés par des arrérages de taxes de plus d'un an, afin que celle-ci procède à la vente des immeubles pour non-paiement de taxes.

Il est également résolu que monsieur le maire, Yvan Pinsonneault, soit nommé pour renchérir, lors de la vente pour taxes, pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-037-20  
MODERNISATION DU PARC INFORMATIQUE**

Considérant la désuétude des postes informatiques utilisés par l'administration municipale, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accepter l'offre de la compagnie Logimax Service Informatique au montant total de 10 217,80 \$, taxes en sus, pour l'achat de six postes informatiques et un ordinateur portable.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-038-20  
DEMANDE D'AFFECTION AU BUDGET 2019**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'effectuer les changements d'affectation budgétaire selon le rapport du 29 janvier 2020, préparé par la directrice

des Services administratifs, madame Carole Latour.

Adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

### **RÉSOLUTION 02-039-20**

#### **TRAVAUX RÉCURRENTS : FAUCHAGE DES ABORDS DE CHEMIN, NIVELAGE DES RUES, ABAT-POUSSIÈRE, DÉBROUSSAILLAGE DES FOSSÉS, BALAYAGE DES RUES, NETTOYAGE DES PUISARDS ET ENTRETIEN GAZON DU TERRAIN DE SOCCER ET DE LA STATION D'ÉPURATION**

Considérant le rapport relatif aux travaux de voirie récurrents, préparé par monsieur Alexandre Lamarre, directeur des services techniques;

Considérant les offres de services reçues pour lesdits travaux, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu :

- D'accorder le contrat du fauchage des abords de chemins à André Paris inc., au montant de 3 188 \$, plus taxes, telle l'offre de services du 20 janvier 2020;
- D'accorder le contrat de nettoyage des puisards à Groupe ADE inc., au taux horaire de 230.00 \$, taxes en sus, telle l'offre de services du 14 janvier 2020;
- D'accorder le contrat de débroussaillage des fossés à André Paris inc., au montant de 3 750 \$, plus taxes, telle l'offre de services du 20 janvier 2020;
- D'accorder le nivelage du rang Saint-Charles, la rue Gauvin et le chemin de la Station à l'entreprise Nivelage MC inc., au montant approximatif de 1 660 \$, plus taxes, telle l'offre de services du 20 janvier 2020;
- D'accorder le contrat de balayage des rues à l'entreprise Balayage Rive-Sud, au taux horaire de 97,73 \$, taxes incluses, telle l'offre de services du 14 janvier 2020;
- D'accorder le contrat d'entretien de gazon du terrain de soccer ainsi que celui de la Station d'épuration à Martin Roussel, au montant total de 3 150,00 \$, plus taxes, pour le terrain de soccer et de 770,00 \$, plus taxes, pour la station s'épuration telle l'offre soumise le 21 janvier 2020.

- D'accorder le contrat d'épandage d'abat-poussière dans le cul-de-sac du rang Saint-Charles, sur le chemin de la station ainsi que sur la rue Gauvin à l'entreprise Bourget inc. au montant de 2 465,82 \$, taxes en sus, telle l'offre soumise le 13 janvier 2020;

Il est également résolu d'affecter aux travaux de balayage les sommes provenant du fonds de carrière, proportionnelles au coût du balayage du tronçon composé des rues Saint-Georges et Principale, situé entre la Carrière et la Route 235.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 855-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT UNIFORMISÉ DE LA MRC DE ROUVILLE NUMÉRO 660-08 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT, À L'EFFET D'Y INTÉGRER DE NOUVEAUX ARRÊTS OBLIGATOIRES**

M. Benoit Pepin donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de Règlement numéro 855-20 modifiant le règlement uniformisé de la MRC de Rouville numéro 660-08 concernant la circulation et le stationnement, à l'effet d'y intégrer de nouveaux arrêts obligatoires.

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 855-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT UNIFORMISÉ DE LA MRC DE ROUVILLE NUMÉRO 660-08 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT, À L'EFFET D'Y INTÉGRER DE NOUVEAUX ARRÊTS OBLIGATOIRES**

M. Benoit Pepin dépose le projet de Règlement numéro 855-20 modifiant le règlement uniformisé de la MRC de Rouville numéro 660-08 concernant la circulation et le stationnement, à l'effet d'y intégrer de nouveaux arrêts obligatoires

**RÉSOLUTION 02-040-20  
RÉSULTATS DES SOUMISSIONS - LIGNAGE ET MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE  
SUR LE TERRITOIRE**

Suite aux soumissions reçues pour le lignage et le marquage des rues, à savoir :

<b>ENTREPRENEURS</b>	<b>PRIX AVEC TAXES</b>
<b>Marquage, traçage Québec inc.</b>	<b>25 857,01\$</b>
<b>Lignes Maska (9254-8783 Québec inc.)</b>	<b>26 465,46\$</b>

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Marquage, traçage Québec Inc., au montant de 25 857, 01 \$, taxes incluses, selon la soumission reçue le 31 janvier 2020.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 02-041-20**

#### **ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX D'UN PONCEAU SUR LE RANG CASIMIR**

Suite au dépôt du rapport de la compagnie Tetra Tech QI inc., du 29 janvier dernier, pour le remplacement d'un ponceau sur le rang Casimir, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accepter provisoirement les travaux effectués sur ledit rang, sans procéder à la libération de la retenue contractuelle, tel que recommandé par Tétra Tech QI inc.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 02-042-20**

#### **ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX, RANG SAINT-GEORGES ET LIBÉRATION DE LA RETENUE**

Suite au dépôt du rapport de la compagnie Tetra Tech QI inc., du 10 février 2020 pour les travaux du rang Saint-Georges, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu de procéder à l'acceptation finale des travaux et d'autoriser la libération de la retenue au montant de 21 767,11 \$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 02-043-20**

#### **SUBVENTION - AIDE À L'ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES (PAVL) - 2019**



Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 20 982 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2019;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que les frais encourus admissibles aux dépenses de fonctionnement pour l'année 2019 sont de 140 026,68 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-044-20**  
**SUBVENTION – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION (PPA)**

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au (PAV);

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV :

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien approuve les dépenses d'un montant de 146 422,66 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés dans le rang Saint-Charles, ainsi que les frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-045-20**  
**PROJET DANS MA RUE, ON JOUE**

Il est proposé par M. Jonathan Alix , appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser monsieur Alexandre Lamarre, directeur des services techniques d'étudier l'opportunité d'un projet « *Dans ma rue, on joue!* » fasse l'objet d'un projet pilote.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-046-20**  
**CONTRÔLE DE LA VANNE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR**

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le remplacement du système de pilotage à l'entrée du réservoir d'eau potable par un système de contrôle à deux électrovannes avec pilote de maintien de pression et un contrôleur de procédé avec écran tactile au montant de 12 800 \$, taxes en sus, telle l'offre de service de l'entreprise Servalve et d'octroyer la programmation à la compagnie Électro au montant de 5 955,23 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-047-20**  
**RENOUVELLEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme, dont le mandat sera à échéance en février 2020, ont exprimé le désir de renouveler leur mandat pour les deux prochaines années;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de renouveler le mandat de : Charles Choquette, Lucie Grenier, Daniel Lacoste, Colombe Ménard ainsi que Manon Mercure, à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme pour les deux prochaines années.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-048-20**  
**NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DE TRAVAIL CONCERNANT LES TRAVAUX ENTOURANT LES RÈGLEMENTS UNIFORMISÉS**

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu que monsieur Alexandre Lamarre, directeur des services techniques représente la municipalité d'Ange-Gardien au comité de travail entourant les règlements uniformisés.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-049-20**  
**APPROBATION EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS**

**D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (P.I.I.A.) –  
AGRANDISSEMENT D'UNE CLÔTURE AU 356, RUE PRINCIPALE, LOT 5 979 390**

Considérant une demande du propriétaire du 356, rue Principale, afin d'obtenir un permis pour l'agrandissement d'une clôture en mailles de fer en cour latérale au 356, rue Principale sur le lot 5 979 390;

Considérant que l'approbation porte sur la disposition suivante :

- Que l'émission de ce permis est conditionnelle à l'approbation du plan de construction par le conseil, en vertu du règlement sur les P.I.I.A.;

Considérant que les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) analysent la demande et se prononcent à savoir;

- Que l'implantation de l'agrandissement de la clôture doit être identique aux plans fournis par le demandeur;
- Que les membres du comité jugent que le projet répond aux critères et aux objectifs du règlement;
- Que les matériaux semblent avoir une bonne durabilité;
- Que l'agrandissement de la clôture en maille de fer s'harmonise avec l'aspect esthétique des nouvelles constructions du voisinage;
- Que la clôture en maille de fer présentée au comité sera d'une hauteur obligatoire de 1,8 mètre, afin d'uniformiser l'installation des futures clôtures dans le secteur;
- Que la clôture en maille de fer présentée au comité possède des lattes noires;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'approuver les plans du projet d'agrandissement d'une clôture en maille de fer avec des lattes noires, en cour latérale au 356, rue Principale.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-050-20  
CONGÉDIEMENT DE MONSIEUR ALEXANDRE PRIMEAU, INSPECTEUR  
MUNICIPAL**

Considérant que la municipalité a entériné l'embauche de Monsieur Alexandre Primeau à titre, d'inspecteur municipal, à compter du 6 août 2019, par l'adoption de la résolution numéro 08-159-19;

Considérant la période de probation de 6 mois prévue dans le cadre du processus d'embauche de Monsieur Primeau;

Considérant la recommandation de la directrice générale :

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, adopté par M. Éric Ménard et résolu que la municipalité met fin à l'emploi de Monsieur Alexandre Primeau et entérine son congédiement.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-051-20**  
**ORGANISATION DU CAMP DE JOUR 2020**

Considérant le rapport du 29 janvier 2020, soumis par la directrice du Service des loisirs, madame Jennie Rainville, relativement à l'organisation du camp de jour estival, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'accepter les recommandations soumises par la directrice du Service des loisirs et de l'autoriser à accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation du camp de jour.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-052-20**  
**ORGANISATION POUR LA SAISON DU SOCCER MINEUR**

Considérant le rapport du 29 janvier 2020 de la directrice du Service des loisirs, madame Jennie Rainville, relativement à l'organisation de la saison du soccer 2020, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accepter les recommandations mentionnées audit rapport ainsi que les dépenses relatives.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-053-20**  
**PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ESTIVALES**

Suite au rapport de Madame Jennie Rainville, directrice du service des loisirs concernant la programmation des activités estivales de l'année 2020, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accepter la programmation telle que présentée ainsi que les dépenses relatives.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-054-20**  
**TRAVAUX DIVERS ET DE PEINTURE À LA BIBLIOTHÈQUE**

Considérant que des travaux divers et de peinture doivent être effectués à la bibliothèque, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser une dépense d'environ 8 500 \$, pour lesdits travaux, tels que soumis dans le rapport de madame Jennie Rainville, directrice du service des loisirs.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 02-055-20**

**NOMINATION AU POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT, D'INSPECTEUR MUNICIPAL ET D'OFFICIER MUNICIPAL**

Considérant qu'il y a lieu de nommer un fonctionnaire désigné à l'application et à la délivrance de constats d'infraction relatifs à plusieurs règlements municipaux;

Considérant que monsieur Alexandre Lamarre, directeur des Services techniques, est en position pour appliquer lesdits règlements municipaux;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de nommer monsieur Alexandre Lamarre, inspecteur en bâtiment pour l'application et la délivrance des constats d'infraction pour les règlements suivants :

- Règlement numéro 617-05, règlement de zonage de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 618-05, règlement de lotissement de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 619-05, règlement de construction de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 620-05, règlement des permis et certificats de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 621-05, règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 690-10, règlement concernant les piscines résidentielles de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 658-08, règlement sur les systèmes d'alarme de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 659-08, règlement concernant les animaux de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 660-08, règlement concernant la circulation et le stationnement de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 661-08, règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau provenant de l'aqueduc public de la Municipalité d'Ange-Gardien;

- Règlement numéro 663-08, règlement concernant les nuisances de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 664-08, règlement concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics de la Municipalité d'Ange-Gardien;

De nommer monsieur Alexandre Lamarre, inspecteur municipal pour l'application et la délivrance des constats d'infraction pour les règlements municipaux suivants :

- Règlement numéro 244-93, interventions sur les fossés de chemins municipaux de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 234-90, raccordement aux services municipaux, dimension minimum (Village);
- Règlement numéro 205-90, raccordement aux services municipaux, dimension minimum (Paroisse);
- Règlement numéro 530-00, règlement sur les branchements à l'aqueduc de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Règlement numéro 265-95, règlement concernant les chenils de la Municipalité d'Ange-Gardien.

De nommer monsieur Alexandre Lamarre, officier municipal pour l'application et la délivrance des constats d'infraction pour les règlements municipaux suivants :

- Règlement numéro 759-14, règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 02-056-20**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Yvan Pinsonneault, maire

\_\_\_\_\_  
Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Yvan Pinsonneault, maire